

Le 5 février 2020

À TOUS LES PARENTS DES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT
LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Objet : Mesures du taux de plomb dans l'eau

Madame,
Monsieur,

Le 9 octobre 2019, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a lancé une vaste opération de mesures du taux de plomb dans l'eau potable de tous les immeubles du réseau des commissions scolaires du Québec. L'objectif est de connaître la teneur en plomb de tous les points d'eau afin de confirmer leur potabilité ou de prendre les mesures qui s'imposent en cas d'observation de teneurs au-dessus des normes établies.

Lors des derniers mois, le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares a donc réalisé un inventaire complet de tous les points d'eau, bâti un plan de prélèvement et s'est procuré les équipements nécessaires pour pouvoir procéder aux mesures.

Les échantillonnages et les mesures du taux de plomb devront être complètement terminés dans l'ensemble des écoles primaires le 23 juin 2020. À cette date, pour les endroits dont les taux seront supérieurs à 5 ug/L et en accord avec les stratégies fournies par le MÉES, les solutions devront être connues et leur mise en place amorcée. Pour ce qui est des autres immeubles de la commission scolaire (écoles secondaires, centres de formation et centre administratif) la date limite pour atteindre les mêmes objectifs a été fixée au 1^{er} novembre 2020.

Nous vous informons que le début des échantillonnages est prévu pour très bientôt. Soyez assurés que tous les résultats seront rendus publics au fur et à mesure de leur connaissance.

D'ici à ce que les résultats soient tous connus, le MÉES demande d'installer à titre préventif, une signalisation adéquate à chaque point d'eau donnant l'instruction de faire couler l'eau une certaine période de temps avant de l'utiliser ou de la consommer. Nous insistons sur le fait que ces affiches ne confirment pas la présence ni l'absence de plomb dans l'eau. Il s'agit d'une mesure préventive. Si vous avez à vous rendre dans un immeuble de notre commission scolaire dans les prochaines semaines, vous constaterez la présence d'affiches colorées près de chaque point d'eau, leur installation devant débuter dans les prochains jours.

La santé de toutes les personnes qui fréquentent nos immeubles, les élèves, le personnel et le public en général, est prioritaire pour la commission scolaire et c'est pourquoi cette opération sera menée avec toute la rigueur qu'elle nécessite.

Nous croyons que ces quelques explications vous apporteront les informations nécessaires à la bonne compréhension de cette opération, vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments

Service des ressources matérielles



Carl Ruest, ing. - Directeur

CR/mg